

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2012**

**PRESENTS** : Pierre MUEL, Maire, Jacky MERY, Jacqueline LEGAY, Adjointes,  
Pierre MAUCOURT, Nathalie SIEFERT-BERTRAND, Jean-Pierre FRANCOIS, Robert ADAM,  
Pascal THIERY, Thierry TRESSE, Christine RASMUS, Conseillers.

**ABSENTS EXCUSES** : Michel SCHNEIDER qui donne procuration à Jacky MERY, Laetitia  
SENAND, Damien JASPARD.

**ABSENTS NON EXCUSES** : NEANT.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de séance du 15 Décembre 2011 qui est adopté à l'unanimité.

Avant de démarrer l'ordre du jour, Monsieur Jacky MERY prend la parole de la part de l'ensemble des conseillers municipaux pour présenter les Meilleurs Voeux 2012 à Monsieur le Maire, en lui souhaitant pleine réussite dans tout ce qu'il entreprendra et particulièrement la fin de chantier et l'ouverture du futur Ensemble Educatif des Côtes prévue à la prochaine rentrée scolaire.

Remerciements. A son tour Monsieur le Maire, présente ses Vœux à l'ensemble des conseillers municipaux.

Monsieur le Maire propose au Conseil d'ajouter deux points à l'ordre du jour, ce qu'il accepte à l'unanimité :

- Acquisition / Vente de terrains ;
- Extension AEP – Participation voirie et réseau.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.

Monsieur Pascal THIERY est nommé secrétaire de séance.

### **ORDRE DU JOUR**

**2012/01/01. METZ METROPOLE :  
RAPPORT COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES  
(CLECT)**

Monsieur le Maire présente au Conseil le rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées en date du 7/11/2011.

Après discussion, le Conseil Municipal émet un avis favorable, à l'unanimité.

**2012/01/02. SUBVENTION FEP 2012**

Dans le cadre des activités du Foyer d'Education Populaire de Marieulles-Vezon, principale association de notre Commune, Monsieur le Maire présente au Conseil la demande de subvention sollicitée par le Comité.

Après discussion, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'octroi d'une subvention s'élevant à 1 750 € au FEP répartie de la manière suivante :

- FEP pour fonctionnement, manifestations, activités, à charge au Président de répartir la subvention aux différentes sections 1 600 € ;
- FEP pour Course pédestre « nature » nommée « La Mariole » 150 €

Le montant de la subvention sera à prévoir au budget prévisionnel et sera versé après le vote du budget primitif 2012.

.../...

Dans le cadre des évolutions réglementaires des logiciels informatique, Monsieur le Maire présente deux propositions.

Après discussion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de changer de prestataire et de résilier avec Berger-Levrault Magnus ;
- d'acquérir les logiciels Horizon On Line selon proposition financière établie par JVS-MAIRISTEM pour une dépense investissement s'élevant à 3 153,00 € HT soit 3 770,99 € TTC, formation et maintenance logiciels s'élevant à 1 073,00 € HT soit 1 283,31 € TTC ;
- d'acquérir du matériel informatique s'élevant à 536,00 € HT soit 614,06 € TTC selon devis présenté par la Sté GM Informatique.

2012/ 01/04. ACQUISITION / VENTE DE TERRAINS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil le bilan de clôture établi par la SODEVAM concernant l'opération du Lotissement Aux Termes.

A cet effet, un constat de transfert de propriété SODEVAM / Commune de Marieulles a été signé en date du 1<sup>er</sup> Avril 2011 par-devant Maître Michel SAPONARO, notaire à VERNY.

Monsieur le Maire confirme que cette rétrocession de 4 parcelles est consentie et acceptée moyennant le prix principal de Un Euro symbolique dont la parcelle cadastrée section 2 n° 318 d'une contenance de 8a 84ca dernière parcelle constructible non vendue par la SODEVAM.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- confirme la rétrocession SODEVAM / Commune de Marieulles de la parcelle constructible section 2 n° 318 d'une superficie de 8a 84ca pour l'Euro symbolique ;
- confirme la vente de cette même parcelle par la Commune moyennant le prix principal de 98 124 € selon acte signé le 29 Avril 2011 avec les acquéreurs par-devant Maître Michel SAPONARO, notaire à Verny.

2012/ 01/05. EXTENSION AEP – PARTICIPATION VOIRIE ET RESEAU

Monsieur le Maire rappelle au Conseil le projet de construction d'une maison d'habitation sur terrain situé à la sortie du village dont l'accès direct sur voie RD68 rue des Côtes n'a pu être autorisé pour raison de sécurité de circulation. Ce projet nécessitant une extension de réseau AEP.

Après discussion, le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité, selon le principe de la participation pour voirie et réseau, avec accord des propriétaires :

- de réaliser les travaux d'extension du réseau AEP s'élevant à 16 806,19 € TTC selon facture établie par la SME/VEOLIA EAU ;
- de solliciter la participation aux propriétaires pour moitié soit 8 403,09 €.

DIVERS

- Proposition d'amélioration des équipements de l'antenne relais formulée par les opérateurs.
- Révision POS PLU.
- Assemblée Générale du FEP Vendredi 10 Février 18H30 au Jeu de Quilles.

Après un tour de table, la séance est levée.

Marieulles, le 1<sup>er</sup> Février 2012

Le Maire,

P.MUEL